

## problème de droit parental

## Par kinou 17, le 12/12/2010 à 21:48

Mon mari a encore des problème avec son ex-femme. Elle exige que leur fille amène lors des vacances de noël chez elle tous ses cahiers de cours, ses contrôles et son carnet de liaison alors qu'elle prend le train. Elle a dit que si elle n'amenait pas tout cela, elle ferai un courrier au juge des affaires familiales pour signaler que mon mari lui interdit de suivre l'évolution scolaire de leur fille et qu'il fait obstruction à son autorité parentale, sachant que le collège de l'enfant à les coordonnées de sa mère et qu'il lui font parvenir ses bulletins de notes et en plus elle, comme nous, un accès par internet, ou il y a toutes les notes de l'enfant, ses retards,ses absences, ses devoirs les absences de ses professeurs et même le bulletin de note qu'elle va recevoir avec les appréciations. Si la gamine ne va pas chez sa mère avec tout cela que va t'il se passer. Est ce que mon mari aura des ennuis. Merci de me répondre.

## Par Laure11, le 12/12/2010 à 22:34

La Maman a raison.

C'est très compréhensible d'ailleurs. Cela permet à la Maman de pouvoir suivre correctement la scolarité de sa fille et de pouvoir discuter avec elle des différents contrôles qu'elle a pu avoir ...

Je pense que l'enfant sera contente de constater que sa Maman s'intéresse de près à sa scolarité.

Elle prend le train avec son carnet de liaison, ses contrôles ......

- . Je suppose que son père ou vous-même (ou peut-être les deux) allez l'accompagner sur le quai de la gare et l'aider à monter dans le train,
- . Je suppose également qu'à l'arrivée du train, la Maman sera sur le quai de la gare...

Où est le problème ?

Par alchimie. le 13/12/2010 à 10:28

Il est effectivement du devoir de la maman de suivre les différentes étapes de la scolarité de son enfant, et d'échanger avec lui à ce sujet.

Qu'en pense le papa ???

## Par Domil, le 13/12/2010 à 10:55

Scannez tout ça, envoyez-les par mail.

Et faites-le toutes les semaines, comme ça la mère aura un suivi en direct